SOCIAL - RH

OPTIMISEZ LE DIALOGUE SOCIAL !

Entreprises
de plus de 11 salariés

Avoir des représentants du personnel est bénéfique pour votre entreprise !

1. Gagner en **sécurité** : adhérez à l'obligation « représentants du personnel »
2. **Oser** les mots pour libérer les maux
3. **Diriger** avec sérénité : 10 demandes, 1 seul interlocuteur
4. **Limiter** les risques sociaux

Si vous êtes dans une de ces situations...

- Mon effectif augmente : suis-je concerné par la **mise en place** de délégués du personnel ?
- Mes dernières élections ont eu lieu il y a 3 ans. **Que dois-je faire ?**
- Puis-je me **dispenser d'élections** de représentants du personnel ?

Nous avons des solutions à vous proposer !

Favoriser le dialogue : saisissez l'opportunité !

Les atouts de notre proposition

AVANTAGES

1. Connaissance **approfondie** de votre entreprise et de votre environnement social
2. Accompagnement personnalisé **de A à Z**
3. Maîtrise de la **complexité juridique**
4. Modalités de co-production ajustées

NOTRE OFFRE DE SERVICES

Elaboration du **planning** sur 3 ans

Préparation du **projet** de protocole électoral

Assistance du déroulement des élections

Rédaction des procès-verbaux destinés à l'administration

Prix sans surprise

Votre Expert-Comptable vous conseille en toute indépendance

Groupe Laviale
Audit Conseil Expertise-comptable

Adhérent Synerga Groupement d'experts-comptables indépendants — Membre msi Global Alliance Independent Legal & Accounting Firms

contact@laviale.com
www.laviale.com

1 quai George V
BP 125
76051 **Le Havre**
Tél. 01 70 36 96 60

2 rue Jean Mermoz
ZAC Saint Guenault
91080 **Courcouronnes**
Tél. 01 70 36 96 80

48 rue Montmartre
75002 **Paris**
Tél. 01 70 36 96 96